



Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures  
Le président

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,  
Che(è)r(e) collègue,

Le 19 septembre 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a organisé un Sommet de haut-niveau pour traiter de la question des mouvements de masse des réfugiés et des migrants. C'était la première fois que l'Assemblée générale des Nations Unies convoquait une réunion sur cette question au niveau des chefs d'État et de gouvernement. Le Parlement européen (PE) était présent à ce Sommet avec une délégation ad hoc de 3 députés de la commission LIBE.

Le Sommet a adopté "la Déclaration de New York", une proposition pour une meilleure réponse internationale sur ces questions. La Déclaration de New York prévoit deux négociations intergouvernementales entre les États membres des Nations Unies et en consultation avec d'autres parties prenantes, visant à adopter deux pactes mondiaux en 2018: un pacte mondial sur les réfugiés et un pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière.

La commission LIBE a accordé une grande attention aux processus menant aux pactes mondiaux, organisant réunions et échanges à différents niveaux<sup>1</sup>, en coopération avec les commissions intéressées, en particulier les commissions Affaires étrangères (AFET) et Développement (DEVE) Notre commission considère que ce processus représente une opportunité historique pour définir une série de principes et d'engagements sur la migration internationale dans toutes ses dimensions, conformément aux positions du Parlement européen.

Les négociations intergouvernementales constituent la dernière phase menant à l'adoption des pactes mondiaux. Cette phase commencera en février 2018 et comprendra la publication de l'avant-projet des accords globaux avant ces négociations.

Dans ce contexte, la Commission LIBE souhaiterait inviter les députés des parlements nationaux à une réunion interparlementaire intitulée «**Les pactes mondiaux des Nations Unies sur les réfugiés et les migrants: le rôle des parlements** ». La réunion est prévue pour le **mardi 27 février 2018, de 14h30 à 18h30**, dans les locaux du Parlement européen à Bruxelles.

---

<sup>1</sup> Pour plus des détails, voir le lien suivant: <http://www.europarl.europa.eu/committees/en/libe/subject-files.html?id=20170801CDT01641>

J'ai l'honneur d'inviter jusqu'à quatre membres de la (des) commission(s) compétente(s) de chaque parlement national (deux de chaque chambre dans le cas des parlements bicaméraux) à participer à cette réunion.

Cette réunion permettra aux parlementaires européens comme nationaux de débattre sur les pactes mondiaux des Nations Unies. En outre, au moment significatif de la dernière phase du processus, elle fournira l'occasion d'échanges approfondis sur les positions des différents États membres et favorisera le rôle des parlements dans cet exercice.

Enfin, cette réunion devrait renforcer la dimension parlementaire de la position de l'UE et soutenir le travail du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et des États membres dans la phase finale du processus conduisant à l'adoption des pactes mondiaux. Ainsi est envisagée la participation des agences de l'ONU, des co-facilitateurs, du SEAE, de la Commission européenne et de la présidence en exercice du Conseil, ce qui apportera une perspective globale et interinstitutionnelle aux débats (voir le projet de programme ci-joint).

Dans l'hypothèse où vous ne pourriez être représentés, des contributions écrites sont les bienvenues et seront mises à disposition des députés et autres participants.

De plus amples renseignements sur cette réunion seront transmis en temps utiles aux services de votre parlement chargé des relations avec le Parlement européen.

J'espère sincèrement que vous serez en mesure d'accepter cette invitation et je me réjouis d'ores et déjà de vous accueillir, avec vos collègues, au Parlement européen le 27 février 2018.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération,



Claude MORAES